

Publié sur *Chambre de Paris* (<http://www.paris.notaires.fr>)

[Accueil](#) > [Espace Presse](#) > [Communiqués de presse](#) > Le notariat répond point par point aux arguments de l'IGF contre la profession notariale

URL source: <http://www.paris.notaires.fr/presse/communiques/le-notariat-repond-point-par-point-aux-arguments-de-ligf-contre-la-profession>

LE NOTARIAT RÉPOND POINT PAR POINT AUX ARGUMENTS DE L'IGF CONTRE LA PROFESSION NOTARIALE



Le notariat a procédé cet été à une **analyse approfondie du rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF)** sur les professions réglementées, dans sa partie concernant la profession.

Cette analyse l'a conduit à rédiger un dossier complet de réponses précises aux constats et propositions de l'Inspection Générale des Finances.

Cette contribution du notariat tend à rétablir la réalité des missions exercées par les notaires et leurs offices et à démontrer que le document de l'IGF, en grande partie imprécis et inexact, ne peut servir de fondement à une réforme de la profession, de son organisation, de son tarif et de son domaine d'intervention.

Vous trouverez ci-joint l'intégralité des commentaires de la profession, ainsi que la synthèse de ces commentaires.

Contact presse

Elise EROUT

01 44 82 24 32 – elise.erout@paris.notaires.fr
